

Recommandations des commissions chargées d'examiner le 8^e plan financier d'investissement 2013-2024 (D-39).

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 juin 2016 dans le rapport D-39 A)

Recommandations de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif:

1. que la Ville apporte son soutien à la politique de la petite enfance comme priorité du département;
2. de garantir voire augmenter les investissements dans le domaine de la petite enfance;
3. dans la mesure du possible, d'avancer les travaux de la Madeleine avant 2016;
4. la suppression de l'appartement-relais à la villa Ambrosetti;
5. l'anticipation de la création de la crèche à la villa Ambrosetti de deux ans;
6. d'avancer le crédit d'investissement de l'ancien manège à 2014;
7. d'encourager des partenariats privé-public et la recherche de subventions cantonales et fédérales en matière notamment de politique énergétique;
8. de maintenir les investissements afin de développer une politique anticyclique et une politique sociale;
9. d'offrir des espaces permettant de favoriser la cohésion sociale et le mieux vivre-ensemble.

Recommandation de la commission des sports

10. Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif que le projet de la route de Vernier 115, se référant au centre sportif du Bois-des-Frères qui figure à la page 113 dans les projets non planifiés, soit inscrit dans les projets actifs.

Recommandations de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif

11. d'intégrer dans le PFI la création des deux postes de commissariat;
12. d'étudier et présenter de manière transversale la question des bancs publics;
13. d'informer le Conseil municipal des charges induites à prévoir et des amortissements prévisibles en regard des investissements;
14. de prioriser les investissements;
15. d'effectuer un effort accru de vulgarisation et de mise en avant des points importants à communiquer au Conseil municipal.

Recommandations de la commission des arts et de la culture

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif:

16. la création d'un plan stratus pour les bâtiments publics;
17. d'avancer dans les débats sur le Musée d'art et d'histoire;
18. que la Ville de Genève garde le contrôle sur les institutions qu'elle finance;
19. l'avancement du traitement du Pavillon de la danse pour que les travaux commencent en 2015 pour la première tranche (5,5 millions) et en 2017 pour la seconde tranche (3,5 millions);
20. que tout soit mis en œuvre pour que les instruments anciens soient joués pendant la durée des travaux.